

Association Plein Phare

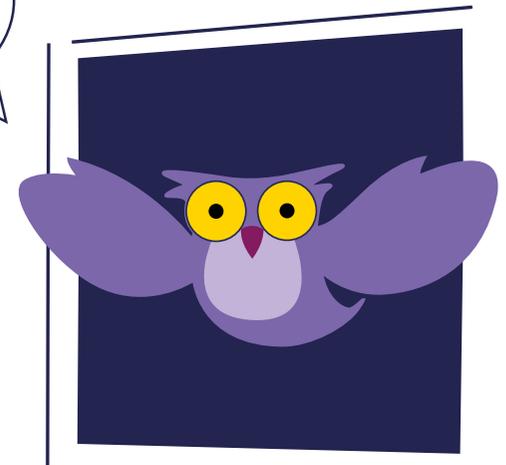
La Ville es Loups

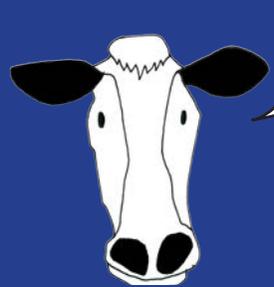
44 410 Herbignac

02 51 76 98 21

pleinphare@gmail.com

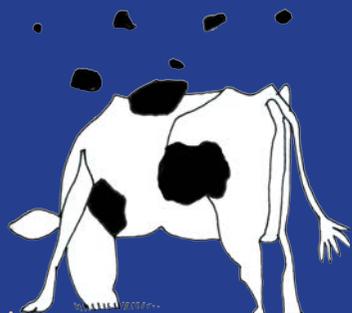
Bienvenue





Salut

Afin de faciliter ton arrivée parmi nous, nous avons rédigé ce livret d'accueil.



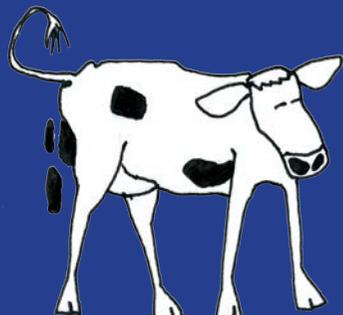
Il présente et décrit l'organisation de la vie quotidienne avec nos spécificités, nos habitudes de fonctionnement.



Il décrit aussi tes droits et tes devoirs pour t'aider à mettre en place, avec nous, un projet qui te convienne et te permette de grandir à tous les niveaux.

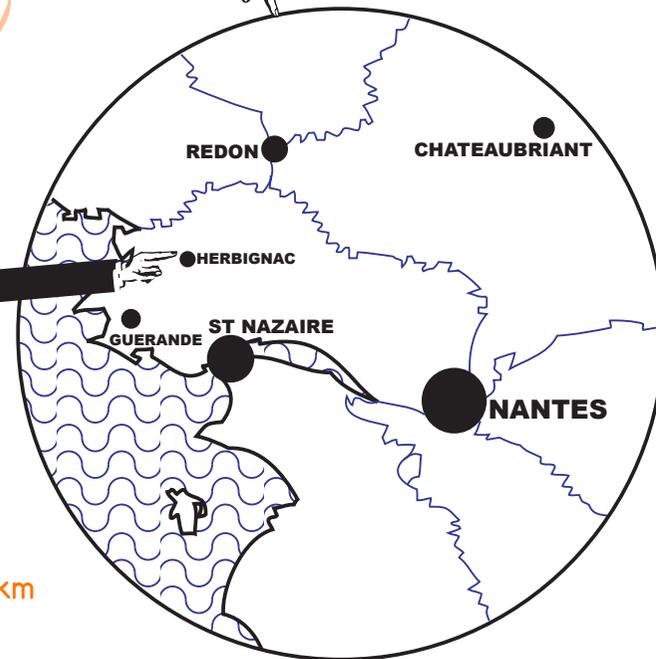
Le lieu de vie Plein Phare a été créé en 1999.

Il est géré par l'association du même nom et se situe à Herbignac au lieu dit «La Ville es Loups» dans une maison à la campagne.



Où?

c'est Là!



Accès



de Paris : 460km



de Nantes : 70km



de St-Nazaire : 25km

Gares SNCF :
Pontchâteau, Nantes,
St-Nazaire
Paris/Nantes +/- 2h en TGV

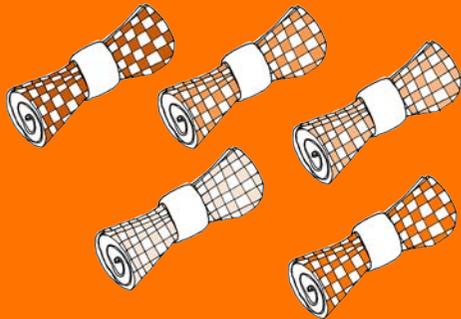
Qui?

Tu partageras la vie quotidienne avec les permanents :

Philippe



Les autres jeunes



Et tu rencontreras aussi Vincent qui s'occupe de l'atelier et du jardin



Et Gaël qui s'occupe de l'intendance...



Ta scolarité reste la priorité, pour la poursuivre il existe différentes possibilités :



Les collèges et lycées publics et privés d'enseignement général et professionnel à Herbignac, Guérande ou Pontchâteau. Il existe d'autres structures comme les maisons familiales rurales qui alternent les cours et les stages en entreprises.

Construire ta vie



Un réseau local d'artisans et de petites entreprises peuvent te permettre de découvrir leurs métiers et te former.

Ton projet professionnel

Nous essayons avec toi de mettre en oeuvre dans le cadre de ta prise en charge les prestations et activités individualisées adaptées.

Quoi?

L'atelier

pilote met à ta disposition des connaissances et des techniques autour du 2 roues : mécanique, entretien, vente, vie associative...



Les bourses d'échanges :

Cette activité nous permet de nous déplacer dans le grand ouest pour vendre du matériel pour les véhicules de collection.

Que faisons nous de l'argent gagné ?

Payer ce qui est dû, acheter du matériel, des outils, des cyclos à retaper, faire des projets et les réaliser...



Le motocross



L'atelier pilote met à la disposition des jeunes des motos qu'il faut nettoyer, entretenir, et réparer pour les entraînements et les compétitions. Des stages avec des pilotes professionnels te seront proposés régulièrement. Ce sport demande rigueur et investissement personnel. Il se pratique dans le cadre du Moto Club de Sévérac et nous participons activement à la vie du club (organisation, entretien du terrain...). Il procure et développe aussi des grands moments de plaisir et de complicité.

Si tu veux pratiquer le motocross, nous proposons un programme adapté pour développer et entretenir ta forme physique : VTT, natation, hygiène de vie etc.

Les voyages & les découvertes

Grâce à l'atelier pilote et aux efforts de tous, nous pouvons faire des sorties exceptionnelles comme par exemple les 24h du Mans moto, l'Endurance du Touquet, le Grand Prix des Nations en Belgique, le Supercross de Paris-Bercy, le salon du 2 roues à Paris, la visite du Château de Versailles, le Festival Interceltique de Lorient, des spectacles, des concerts, des voyages à travers l'Europe jusqu'en Roumanie...



Comment?

Avant ton arrivée, nous nous sommes rencontrés pour te présenter le lieu de vie. Il est bien évident que tu ne pourras vraiment te faire une idée juste de ton accueil que dans quelques semaines.

Tu viens ici de façon volontaire même si tu n'as pas choisi toi-même de ne plus vivre au quotidien avec ta famille.

Tu nous présenteras à ton arrivée les documents nécessaires à ton accueil.

4002

Avant ton admission au lieu de vie, ton référent recevra ces documents qu'il lira avec toi :

» La charte des droits et libertés de la personne accueillie

» Le livret d'accueil

» Le règlement intérieur

A ton arrivée au lieu de vie, nous relirons ces documents ensemble.

Les règles de vie

Afin de pouvoir bien vivre tous ensemble, et que tu puisses mettre en place ton projet dans les meilleures conditions, il est important de respecter les règles de vie que nous avons détaillées dans le règlement intérieur. Tu dois bien le lire pour pouvoir discuter avec nous des points que tu ne comprends pas.



Téléphone Maison



Tu pourras utiliser le téléphone du lieu de vie pour tes communications personnelles. Il te sera remis une carte France Telecom qui portera les n° des permanents que tu pourras joindre gratuitement de n'importe où.

Ta participation

L'organisation éducative instaurée au lieu de vie «Plein Phare» doit-être respectueuse de principes fondamentaux :



La reconnaissance de l'identité de chaque personne

Le respect de l'autre

L'apprentissage des responsabilités et de la démocratie

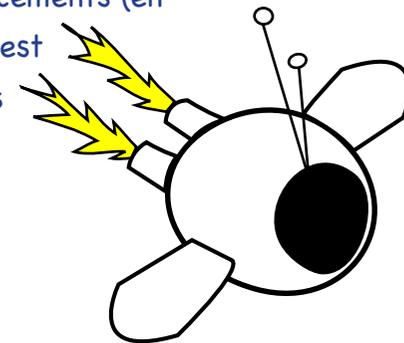
La reconnaissance des droits fondamentaux

Respecter l'environnement et prendre soin de la planète (économiser l'eau, ne pas gaspiller la nourriture etc.

Elle s'inscrit dans la recherche d'une vie communautaire qui privilégie la responsabilité de chacun et la participation de tous à l'atelier pilote et au lieu de vie.

Les retours dans ta famille

Les retours dans ta famille seront prévus, si cela est possible, avec le juge et le service administratif qui s'occupe de toi. Nous essayerons d'organiser au mieux les déplacements (en train, en bus ou en voiture...) il est très important que tu respectes les horaires prévus.



Etre acteur de ta vie

Nous accordons une grande importance au temps de parole en groupe. C'est un des apprentissages de la citoyenneté :

Apprendre à s'exprimer et laisser parler les autres.

Pour conclure :

Accompagner, c'est marcher à tes côtés et te soutenir en cas de doutes et de défaillance, et quand l'équilibre s'installe, c'est te laisser aller.

